



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°10 FEVRIER 2015

Vœux du maire

J'éprouve toujours une certaine émotion à échanger avec vous tous, des vœux de nouvelle année. Cela me conforte, en effet, dans le sentiment d'appartenir à une vaste famille. Et, comme dans tous les foyers, il y a, parfois, des brouilles passagères et même des dissensions. Cela démontre, en réalité, la bonne santé de la famille, la verdeur de ses membres et l'intérêt qu'ils portent à ses activités. Mais les échanges sont faits pour retrouver, ensemble, ce qui nous attache, bien au-delà de ce qui nous sépare.

Au seuil de la nouvelle année, comme la tradition le veut, formulons des vœux aux différents membres de la "famille" .

- A Vous, "les piliers de la famille", à Vous, habitants de Saint Jean D'Hérans, je voudrais formuler trois vœux :

Tout d'abord un vœu de paix : Paix dans le monde, dans notre pays mais aussi dans notre petit coin de

Vœux du Maire

Page 1

Info municipales

Page 3

Vie du village

Page 4

Le réseau de lecture publique

Page 5

Les captages communaux

Page 6

Info pratiques

Page 8

France dont nous sommes les gérants et les responsables. Paix entre nous et autour de nous.

C'est ensuite le bonheur que je voudrais voir fleurir, cette année, sur chacun de nous : bonheur familial et personnel, mais aussi bonheur du citoyen et de l'homme public satisfait d'avoir honoré sa fonction et rempli son rôle.

Mon troisième et dernier vœu est celui de la réussite de notre commune. Comme chaque année, nos objectifs pour 2015 sont dictés par l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie :

- enfouissement de réseaux
- voirie
- entretien des bâtiments communaux
- entretien des forêts communales
- travaux pour assurer la sécurité dans le village
- création d'un site internet de la commune

- *A Vous, les membres du personnel communal* : vous êtes, quelle que soit votre fonction, les garants de la bonne marche de notre collectivité. Nous comptons sur vous pour continuer à œuvrer dans cette voie. Je vous exprime tous mes remerciements et tous mes encouragements.

Mon souhait pour 2015 : que la relation élus-personnel soit celle d'une équipe soudée !

- *A Vous, les élus* : je ne peux que me féliciter de cette équipe de femmes et d'hommes ayant en commun des valeurs basées sur et pour l'intérêt général de notre commune.

Mon souhait pour 2015 : que la meilleure harmonie régente notre équipe !

- *A Vous, acteurs de la vie sociale de notre village* : j'adresse compliments et encouragements. Souvent on me demande pourquoi il fait bon vivre à Saint Jean D'Hérans. Je réponds que c'est grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de ses associations.

Mon souhait pour 2015 : que vous conserviez votre dynamisme, gage de notre bien-vivre.

L'année 2014 s'achève avec ses joies et ses peines. Ayons une pensée pour tous les membres de notre "famille" qui nous ont quittés.

Le Conseil Municipal et moi-même, nous vous exprimons

Nos Meilleurs vœux pour 2015 !!!!

Le Maire,
Jean-Pierre Viallat
Le 1^{er} Janvier 2015

Des événements tragiques ont endeuillé notre pays. Accordons nous une pensée pour les otages, les journalistes et policiers morts dans l'exercice de leurs fonctions, tous lâchement assassinés. Face aux fanatismes et à l'antisémitisme, les puissantes manifestations qui ont eu lieu dans notre pays ont fait la preuve de l'attachement des français aux valeurs de la République.

Nous souhaitons compléter nos vœux pour cette nouvelle année 2015 : sachons trouver le juste chemin pour défendre nos libertés, promouvoir l'égalité de tous et vivre dans la fraternité de nos concitoyens.

Le Conseil Municipal
Le 18 janvier 2015

Infos Municipales

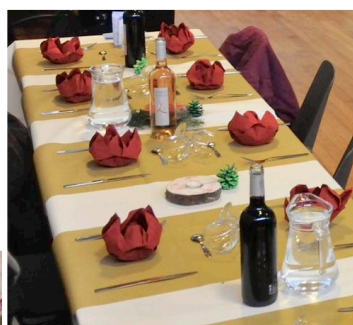
Cérémonies du 11 Novembre

Les cérémonies du 11 novembre organisées par l'Amicale des Anciens Combattants ont permis aux enfants de l'école de Saint Jean d'Hérans de délivrer un message de paix.



Repas de Noël

Le dimanche 14 décembre 2014 le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS, a réuni cent quarante trois convives.



Animé par Michel VITTONI, ce fut un moment festif, apprécié de tous, qui s'est poursuivi toute l'après midi. Les Hérandois de plus de 65 ans qui n'ont pu se déplacer n'ont pas été oubliés et xxx colis de Noël leur ont été préparés.

Etat civil

Ils nous ont quittés :

Joël BRACHET, le 17 octobre 2014
Louise FREYCHET, le 20 octobre 2014
Jean GAUTHIER, le 6 décembre 2014
Camille FREYCHET, le 6 décembre 2014

Naissance :

Le petit Mathys MOTHION le 12 Janvier 2015 à 00h02, à la clinique Belledonne de St Martin d'Hères.
Félicitation aux heureux parents Xavier MOTHION et Amandine FILLIOL.

Vie du village

Bravo !

Le premier réveillon organisé par le Comité des fêtes de Saint Jean d'Hérans a été une belle réussite, faisant salle comble dans une ambiance festive.
Le traditionnel tirage des rois fut également un moment chaleureux et convivial.
Les hérاندoux qui ont participé au réveillon et ou au tirage des rois remercient chaleureusement les organisateurs pour leur engagement.

Culture et Détente,

l'Ecran Vagabond du Trièves

3 films différents, deux fois par mois

dimanche 1^{er} février

Jules et Jim

vendredi 13 février

Timbuktu

Le chant de la mer

Les séances ont lieu à la Maison

pour Tous

<http://ecran-vagabond-trieves.blogs.allocine.fr>

Vogue de la St Jean

Comité des fêtes De Saint Jean d'Hérans

Chers tous,

La **vogue de la St Jean** est un évènement culte de notre commune qui nous permet de rassembler les villageois dans un esprit festif et convivial.

Pour rendre cette fête encore plus belle, nous avons besoin de vous !

Vous souhaitez apporter de nouvelles idées d'ateliers ou tout simplement nous prêter main forte le jour J ...

Nous vous convions à une **réunion de préparation** de la vogue de la St Jean

le **vendredi 20 mars à 20h30**

à la salle de réunion des associations.

LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Depuis le 1er octobre 2014, les médiathèques et bibliothèques relais gérées par la communauté de communes du Trièves ont mis en commun leurs catalogues.

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE POUR LES ADHÉRENTS ?

Une seule adhésion à l'année :

10 euros par personne seule
15 euros par famille

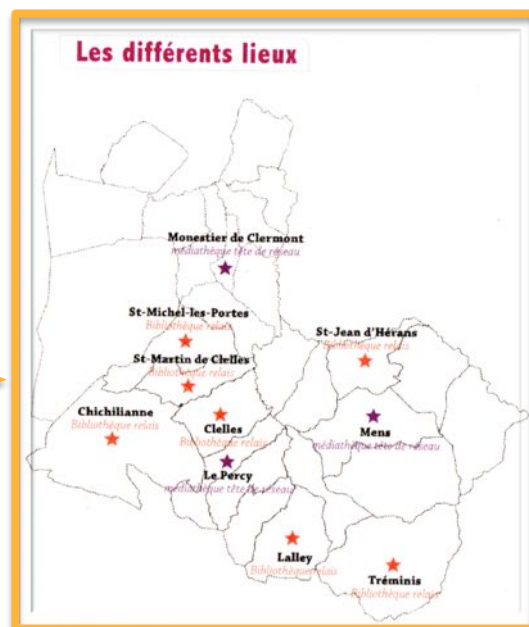
Possibilité de payer avec le chèque jeune
adhésion culturelle

et vous avez accès à tous ces sites

Chaque lecteur peut emprunter :

6 livres pour 1 mois
2 DVD pour 8 jours *
5 CD pour 1 mois *

* : pour les lieux présentant ces supports



Un catalogue en ligne www.cc-trieves.fr vous permet de :

- consulter vos prêts et vos réservations en cours,
- faire des suggestions d'achats,
- consulter l'ensemble des documents du réseau et faire une demande de réservation.

Demander vos
identifiants et mot de
passe dans votre
bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE RELAIS DE SAINT JEAN D'HÉRANS



Elle est située à la maison pour tous, vous y trouverez à votre disposition environ 1200 documents (renouvelés régulièrement) et 250 CD répartis en un secteur adulte et un secteur jeunesse.

Les permanences sont tenues par des bénévoles.

Pour permettre de maintenir l'ouverture de ce lieu, **nous cherchons à étoffer notre équipe.**

Les plannings de permanences se font en fonction de vos disponibilités.

Au plaisir de vous accueillir

Ouvertures mercredi et samedi 17h à 19 h

Les captages communaux (suite)

Comme présenté dans le N°9 de novembre 2014 du bulletin municipal, la réflexion sur l'avenir des trois captages communaux se poursuit. Nous vous présentons dans ce numéro les éléments essentiels du rapport de l'hydrogéologue contenu dans le dossier de déclaration d'utilité publique ainsi qu'un aperçu de la géologie de la commune qui conditionne le fonctionnement et la qualité des eaux de ces captages.

Le rapport de l'hydrogéologue

Captage de Côte Vaire.

Il est implanté à mi pente du coteau à l'est du plateau de Saint Jean d'Hérans. L'origine de l'eau est incertaine, soit en provenance des roches du substrat fracturées, soit de l'interface moraine/substrat.

La couverture morainique, trop mince et pas assez imperméable, ne protège pas des pollutions de surface, notamment agricoles et la source est vulnérable. Les analyses de 2007 à 2011 montrent des teneurs en nitrates inférieures à la valeur maximale autorisée (50 mg/l) mais supérieures à la valeur recommandée (25 mg/l).

L'hydrogéologue préconise de conserver le périmètre de protection immédiat (1760 m²), d'augmenter le périmètre de protection rapproché à 5,9 hectares et de diminuer le périmètre de protection éloigné défini en 1994 qui couvrait alors un deuxième captage plus au sud, abandonné depuis. Enfin le

rapport demande des améliorations techniques, en particulier concernant la clôture du périmètre immédiat.

Captage des Sagnes.

Il est implanté vers la base de la couche d'alluvions d'une dizaine de mètres d'épaisseur constituant le sol du plateau de Saint Jean d'Hérans. Ces matériaux très perméables (graviers, sables) forment un réservoir favorable au stockage de l'eau et rendu étanche par une couche d'argile ou de silts à sa base (au niveau de la surface de l'ancien Lac du Trièves).

Le limon parfois graveleux de surface est facilement infiltré par les eaux et la source est très sensible à la pollution de surface. Des pics de pollution aux nitrates ont lieu régulièrement en fin d'hiver au moment des épandages de fumures ou de lisier avant ensemencement. La commune doit alors mettre hors service ce captage. Même dans

les périodes de repos des terrains (automne, hiver) les teneurs en nitrates sont supérieures à la valeur cible de 25 mg/l. Compte tenu de la fragilité de cette source, le rapport préconise d'étendre les périmètres de protection rapproché et éloigné.

Captage des Combes

Il est situé à la base d'une entaille dans le socle rocheux du plateau de Saint Jean d'Hérans. Cette entaille est remplie d'alluvions récentes très perméables (sables, graviers, cailloutis).

La ressource est très vulnérable. On a observé des contaminations régulières par des bactéries, peut-être dues aux épandages de fumures sur les terrains cultivés et prairies proches. Le rapport préconise d'aménager un accès au captage, de maintenir le périmètre de protection immédiat, d'élargir le périmètre rapproché, de réduire le périmètre éloigné.

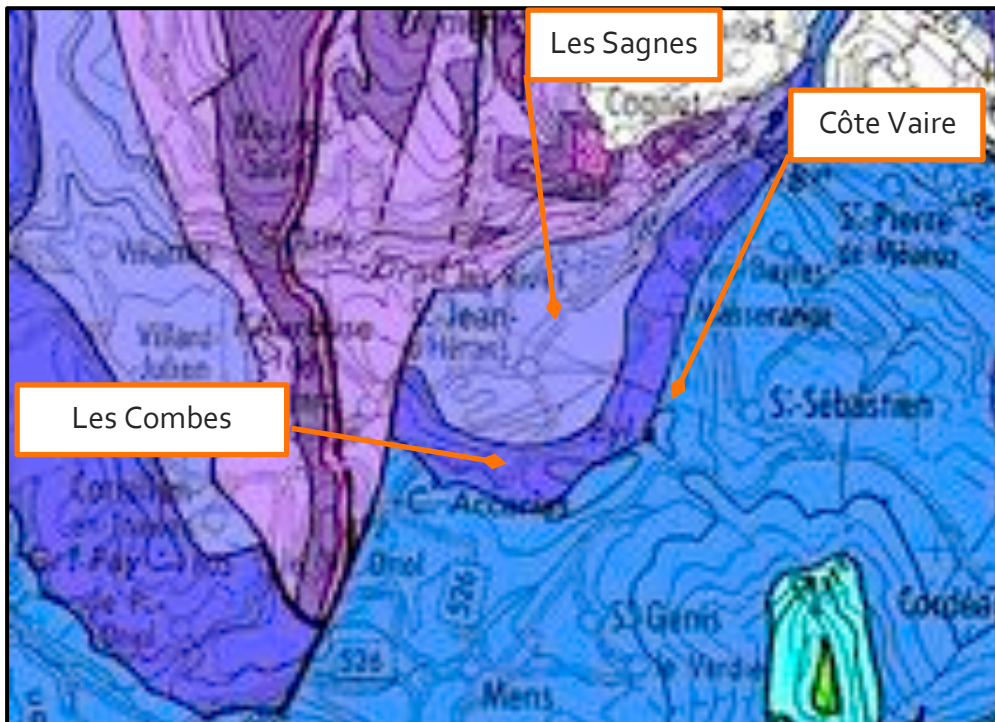
	Côte Vaire	Les Sagnes	Les Combes
Altitude (plateau : 825 m)	890 m	773 m	797 m
Débit	régulier 1,2 m ³ /h (10 500 m ³ /an)	régulier 1,5 m ³ /h (13 100 m ³ /an).	irrégulier 1,5 m ³ /h (13 100 m ³ /an).
Pollutions	Nitrates 25 à 50 mg/l	Nitrates pics > 50 mg/l	Bactéries

Géologie locale

Saint Jean d'Hérans est pour l'essentiel situé sur un socle de roches sédimentaires datant du Jurassique moyen (170 ± 5 Million d'années). Il s'agit d'alternance de marnes et de bancs calcaires inclinés vers l'Ouest. Au quaternaire, ces roches ont été creusées et/ou recouvertes par le Drac et par les glaciers locaux. Ces dépôts ont ensuite été recreusés par le Drac. Les roches du Jurassique affleurent maintenant en amont à la Côte Vaire et en aval dans les pentes rejoignant le Drac.

Les collines boisées ceinturant le plateau de Saint Jean d'Hérans au sud et à l'est (925 m au col de Laye) sont partiellement recouvertes à la Côte Vaire sur une épaisseur variant d'un mètre à quelques dizaines de mètres par une moraine glaciaire moyennement imperméable (argiles sableuses, bloc, galets) datant de l'avant

Schéma géologique d'après GEOL-ALP (<http://www.geol-alp.com>) par Maurice GIDON



Age en Millions d'années

-210/-250 (Dolomies)

-200 (Calcaires noirs)

-184 (Calcaires argileux)

-175 (Marnes)

-170 (Marnes-calcaires)

-154 (Terres Noires)

dernière glaciation (-130 000 ans).

Le plateau de Saint Jean d'Hérans (altitude 825 m) est constitué d'alluvions du Drac.

Lors de la dernière glaciation (-20 000 ans), le glacier de l'Isère en bloquant l'écoulement du Drac vers Sinard a provoqué un lac de barrage glaciaire : le Lac du Trièves dont la surface était située à la côte 770 m.

Ce lac profond de 200 à 230 m au niveau du plateau de Saint Jean d'Hérans a ensuite été comblé par des alluvions du Drac (argile, sable, cailloutis). Cette couche épaisse est surmontée par une couche d'alluvions très perméables (graviers, sables) d'une dizaine de mètres d'épaisseur. Enfin la couche de surface peu épaisse est composée de limon et de limon argileux.

Lac du Trièves (-20 000 ans)

Schéma extrait de <http://www.geoglaciare.net>



Infos Pratiques

Attention
Les horaires parus dans
la presse sont erronés.

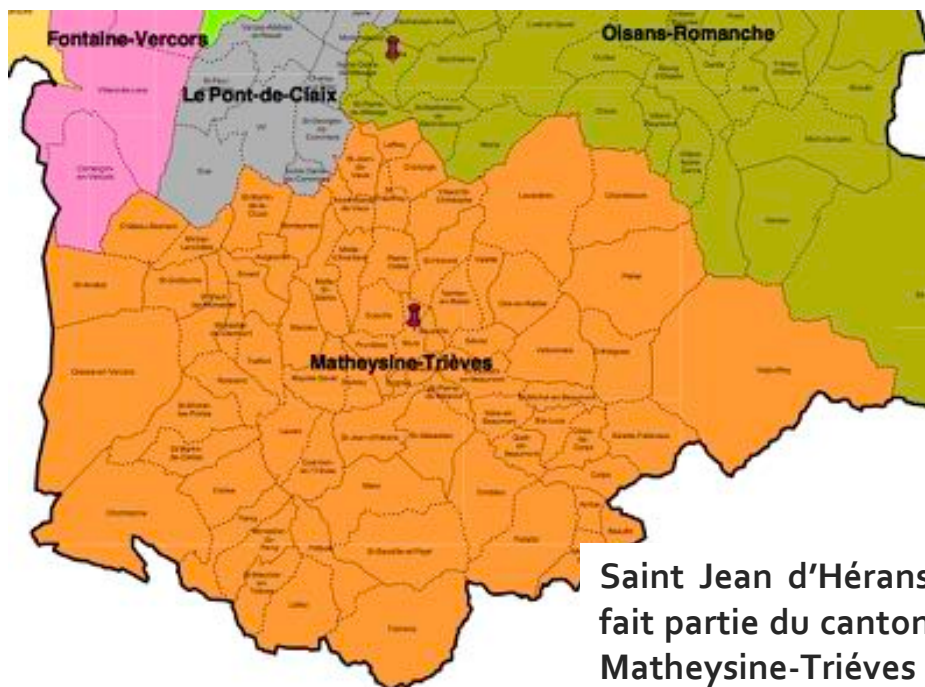
**Horaires
du secrétariat de mairie et de l'agence
postale
de Saint Jean d'Hérans**

Lundi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Mardi : de 9h à 11h30
Mercredi : de 9h à 11h30
Jeudi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Vendredi : de 9h à 11h

Les élections départementales (ex-cantonales) les 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans sous la forme d'un **binôme** (composé d'une femme et d'un homme) **par canton**. Dans l'Isère, le nombre de cantons passe de 58 à 29.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.



**Saint Jean d'Hérans
fait partie du canton
Matheysine-Trièves**

A savoir : le vote par procuration

Si ne pouvez pas vous déplacer pour les élections, le vote par correspondance n'est pas admis mais vous pouvez confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous. Pour établir votre procuration rendez vous à la brigade de gendarmerie avec un titre d'identité. Vous y remplirez un formulaire (sans frais). Ne tardez pas ! Il faut tenir compte des délais d'acheminement de la procuration qui doit parvenir à la commune avant le jour du scrutin. Vous devrez informer votre mandataire de votre démarche.

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans